



PROGRAMME CAP 1

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU REGIME RETRAITE ET GERER SA FIN DE CARRIERE PROFESSIONNELLE

Date : {adf_date_debut}

Lieu : {adf_lieu}

Fil Rouge : {adf_fil_rouge}

Le {adf_date_debut}

8h30 -9H00

Accueil des Participants

Présentation de la journée et présentation du groupe Malakoff Humanis

Les orientations prioritaires de l'AGIRC-ARRCO en matière d'action sociale

Intervenante : : {adf_fil_rouge} Chargée de développement social Malakoff Humanis

9h30 -12H00

Les principes fondamentaux de la retraite

Comprendre le fonctionnement du régime de base et des régimes complémentaire Agirc/Arrco

Quand et comment faire valoir ses droits

Evaluer le montant de ses futures ressources {#formateurs}

Intervenant(e) : {formateur_1_prenom} {formateur_1_nom}

12h45-13h15

Pause Déjeuner

13h15 – 15h15

Aborder la retraite sereinement pour être « Bien dans sa tête, bien dans son corps »

Transition entre la vie professionnelle et la retraite.

Les relations sociales et familiales

Être acteur de sa santé

Intervenant(e) : {formateur_2_prenom} {formateur_2_nom}

15h30 – 17h00

Patrimoine et succession

Initiation aux droits de la famille : contrats, donations, successions

Intervenant(e) : {formateur_3_prenom} {formateur_3_nom}

17h00 – 17h30

Bilan : Questionnaires de satisfaction

Public concerné et prérequis : seniors collaborateurs âgés de 58 ans et plus justifiant d'une expérience professionnelle. Être adhérent.

Objectifs : Module Retraite : S'informer sur les démarches liées au départ à la retraite (Les principes fondamentaux de la retraite par répartition : comprendre le fonctionnement du régime de base et des régimes complémentaires Agirc-Arrco, quand et comment faire valoir ses droits, évaluer le montant de ses futures ressources.)

Module Psycho-social : Savoir organiser sa fin de carrière (Se définir un projet associatif : présentation des actions de bénévolat et des Relais Amicaux Malakoff Humanis)

Module Patrimoine et Successions : Bien gérer son patrimoine (Se protéger et protéger les siens : savoir évaluer ses besoins en matière de protection sociale, connaître la législation en matière de succession)

Module santé : Prendre soin de sa santé (Les clefs de la prévention et du bien vieillir, ou comment être acteur de sa santé en anticipant son vieillissement)

Durée de la formation : 7 heures

Modalités pédagogiques : Animation et coordination par un formateur, intervention de plusieurs professionnels (professionnels de santé, notaire, professionnels de la retraite)

Moyens et supports pédagogiques : Illustration par des power point et documentation remis aux participants, questions réponses.

Accessibilité : Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.